

DIU Santé respiratoire et habitat

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

INSCRIPTIONS A STRASBOURG

Forme de l'enseignement : Enseignement en présentiel

Universités partenaires : Strasbourg, Brest, Marseille, Montpellier et Toulouse

OBJECTIFS

- * Recueillir de façon rigoureuse des informations au domicile des malades souffrant d'une pathologie respiratoire en rapport avec un polluant domestique pour effectuer l'audit de leur environnement intérieur.
- * Réaliser des prélèvements d'air et de poussière selon les recommandations normalisées.
- * Proposer des méthodes d'éviction des polluants chimiques et biologiques de l'environnement intérieur pour limiter l'exposition allergénique du malade.
- * Connaître les différents partenaires techniques et institutionnels ainsi que leurs fonctions respectives qui interviennent dans le domaine de l'habitat et de la santé.

Programme

ORGANISATION

Volume horaire:

105 heures d'enseignement théorique répartie sur une année universitaire

En outre, 105 heures d'enseignement pratique en situation de stage

PROGRAMME

- * Épidémiologie des maladies en rapport avec les polluants intérieurs : les études
- * Les théories sur l'augmentation des pathologies allergéniques : hygiéniste, allergénique, tolérance à forte dose
- * Les pathologies liées à l'environnement intérieur :
 - * asthme
 - * rhinite
 - * pathologie respiratoire non allergique liée aux moisissures
 - * pneumopathie d'hypersensibilité
 - * syndrome d'hypersensibilité chimique multiple
 - * syndrome des bâtiments malsains
- * Les polluants : sources et supports et méthodes d'éviction
 - * polluants biologiques : acariens, animaux, blattes, moisissures, endotoxine, pollens
 - * polluants chimiques : COV, formaldéhyde, NO2
 - * pollution électromagnétique
- * Le tabagisme
- * Les méthodes de mesures des différents polluants
 - * quantitatives : ELISA, HPLC
 - * semi-quantitatives : acarex-test, Biocheck, ...
- * Les polluants mesurés réglementairement à l'intérieur des logements
 - * les polluants : plomb, radon, amiante, termite, CO
 - * les méthodes de mesure - les maladies associées
 - * les organismes associés
- * Education du patient

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Les connaissances complémentaires :
 - * la pollution extérieure : les polluants, les effets sur la santé, les réseaux de mesures
 - * la loi sur l'air
 - * le RNSA
- * Les allergies alimentaires :
 - * les principaux trophallergènes
 - * diagnostic, traitement
 - * PAI
- * Architecture - Logement
 - * aspect règlementaire
 - * chauffage et air intérieur
 - * la ventilation, principe et aspect règlementaire et influence sur la qualité de l'air intérieur
 - * les matériaux dans le logement : mur, isolation, revêtement mur et sol
 - * décret logement décent
 - * les logements sociaux : fonctionnement
 - * les aides sociales en matière de logement
- * Les services pouvant intervenir dans le logement : présentation et modes d'intervention
- * Comment mener un audit de qualité d'air intérieur : l'intervention à domicile
- * Pathologie professionnelle
 - * les maladies respiratoires induites par les produits de bricolage
 - * Observatoire de la Qualité de l'air intérieur
 - * la HQE et le développement durable
- * Travaux pratiques :
 - * visites à domicile :
 - * une semaine de 35 heures à Strasbourg
 - * une semaine de 35 heures avec un tuteur dans la ville d'inscription
 - * une semaine de stage pratique de 35 heures en consultation d'allergologie sous la responsabilité du médecin référent dans la ville d'inscription

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 105 heures

Admission

- * Les titulaires d'un bac+2 ou 3 dans le domaine paramédical/social
- * Les infirmiers, techniciens de laboratoire, puéricultrices, travailleurs sociaux, délégués médicaux, techniciens rattachés aux collectivités locales ou territoriales.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

Pour tout renseignement sur les tarifs, contactez le service de formation de l'Université de Strasbourg.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université ou des séminaires.

Contacts

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -
Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

entre 15 et 20 étudiants / an

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation